

Championnat de France FUTSAL Masculin par Zone du 14 Janvier 2017

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983

Délégation du Ministère
des Sports

Attention: cette liste est définitive durant les compétitions donc aucune modification ne sera possible.

La feuille de match est unique pour la journée et fournie par la Commission Fédérale de Football des Sourds. Elle devra être complétée **avant le Mercredi 11 janvier 2017 à 20 heures (20h00)** que le délégué ou membre de CFFS ou organisateur de la journée contrôle les licences, certificats médicaux de chaque joueur et pièce d'identité en cas d'absence de licence. **Les 12 noms de joueurs** devront être définitivement inscrits sur la feuille de match ainsi que **les 2 dirigeants**.

Attention, Aucun remplacement ne pourra effectuer dans la liste inscrite des 12 joueurs avant le commencement du 1er match de compétition de la 4ème journée sauf Zone1D + Zone2C (3ème journée) et Zone1C (2ème journée).

Tout oubli sera financièrement pénalisé, suivant les barèmes du chapitre IV de l'annexe 3 du Règlement Sportif Général de la Commission Fédérale de Football des Sourds.

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



NOM du Club : A.S.L.S. NANCY

N° MAILLOT Obligatoire	Ne pas saisir, c'est automatique si saisie N°licence FFH NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre)	Saisir obligatoire N°Licence FFH "J" + 6 chiffres Ex: J096183	Srcls
1	TAGBEI Eric	J117958	
2	BENTCHAKAL Karim	J154235	
3	MARCHAL Vincent	J116465	
4	DUHOUX Kevin	J093041	
5	BOUQUET Bastien	J062051	
6	SABLIN Romain	J062012	
7	KIRANTA Fethi	J141563	
8	HAAS CHERRIER Jeremy	J083392	
9	GAROLLO Thomas	J116254	
10	SAOUDI Omar	J084147	
11	CELIK Yasin	J084145	
12	GERARD Ludovic	J067159	

A Saisir
N° CAPITAINE NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre) en automatique

8	HAAS CHERRIER Jeremy
---	----------------------

2 DIRIGEANTS NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre) en automatique N°Licence FFH "D" + 6 chiffres Ex: D148355

Délégué	BELHACHMI Zakaria	D083454
Dirigeant		

Signature Capitaine ou Délégué ou Dirigeant
sur place :

Partie réservée à la CFFS:

COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

42 Rue Louis Lumière 75020 PARIS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'European Deaf Sports Organisation

Championnat de France FUTSAL Masculin par Zone du 14 Janvier 2017

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983

Délégation du Ministère
des Sports

Attention: cette liste est définitive durant les compétitions donc aucune modification ne sera possible.

La feuille de match est unique pour la journée et fournie par la Commission Fédérale de Football des Sourds. Elle devra être complétée **avant le Mercredi 11 janvier 2017 à 20 heures (20h00)** que le délégué ou membre de CFFS ou organisateur de la journée contrôle les licences, certificats médicaux de chaque joueur et pièce d'identité en cas d'absence de licence. **Les 12 noms de joueurs** devront être définitivement inscrits sur la feuille de match ainsi que **les 2 dirigeants**.

Attention, Aucun remplacement ne pourra effectuer dans la liste inscrite des 12 joueurs avant le commencement du 1er match de compétition de la 4ème journée sauf Zone1D + Zone2C (3ème journée) et Zone1C (2ème journée).

Tout oubli sera financièrement pénalisé, suivant les barèmes du chapitre IV de l'annexe 3 du Règlement Sportif Général de la Commission Fédérale de Football des Sourds.

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



NOM du Club : A.S.C.S.S. MULHOUSE

N° MAILLOT Obligatoire	Ne pas saisir, c'est automatique si saisie N°licence FFH NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre)	Saisir obligatoire N°Licence FFH "J" + 6 chiffres Ex: J096183	Srcls
1	LAMBALOT Romain	J100154	
3	LANZ Alexandre	J105203	
4	PERREZ Samuel	J086886	
5	CALGAN Mickael	J086876	
6	OUADI Brandon	J100153	
7	AIBOUDI Abderrahim	J086885	
8	BOUCHMOUKHA Imadeddine	J129005	
9	ZORLUCERI Veli	J089459	
10	JBILLOU Rachid	J093152	
11	PUCCIARELLI Alexandre	J074784	

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



A Saisir
N° CAPITAINE NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre) en automatique

1	LAMBALOT Romain
---	-----------------

2 DIRIGEANTS NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre) en automatique N°Licence FFH "D" + 6 chiffres Ex: D148355

Délégué	HEOUAINE Farid	D143844
Dirigeant		

Signature Capitaine ou Délégué ou Dirigeant
sur place :

Partie réservée à la CFFS:

COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

42 Rue Louis Lumière 75020 PARIS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'European Deaf Sports Organisation

Championnat de France FUTSAL Masculin par Zone du 14 Janvier 2017

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983

Délégation du Ministère
des Sports

Attention: cette liste est définitive durant les compétitions donc aucune modification ne sera possible.

La feuille de match est unique pour la journée et fournie par la Commission Fédérale de Football des Sourds. Elle devra être complétée **avant le Mercredi 11 janvier 2017 à 20 heures (20h00)** que le délégué ou membre de CFFS ou organisateur de la journée contrôle les licences, certificats médicaux de chaque joueur et pièce d'identité en cas d'absence de licence. **Les 12 noms de joueurs** devront être définitivement inscrits sur la feuille de match ainsi que **les 2 dirigeants**.

Attention, Aucun remplacement ne pourra effectuer dans la liste inscrite des 12 joueurs avant le commencement du 1er match de compétition de la 4ème journée sauf Zone1D + Zone2C (3ème journée) et Zone1C (2ème journée).

Tout oubli sera financièrement pénalisé, suivant les barèmes du chapitre IV de l'annexe 3 du Règlement Sportif Général de la Commission Fédérale de Football des Sourds.

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



NOM du Club : A.S.S. STRASBOURG

N° MAILLOT Obligatoire	Ne pas saisir, c'est automatique si saisie N°licence FFH NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre)	Saisir obligatoire N°Licence FFH "J" + 6 chiffres Ex: J096183	Srcls
1	MAFSAL Mahjoud	J096208	
2	GROSSELL Maxime	J086464	
3	AMZALI Majid	J093149	
4	SCHOTT Yohan	J116374	
5	YAROSHEVSKY Oleksiy	J155084	
6	WERLY Jean Philippe	J116372	
7	KRUTH Yannick	J074419	
8	BACHIRI Said	J086461	
9			

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



A Saisir
N° CAPITAINE NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre) en automatique

6	WERLY Jean Philippe
---	---------------------

2 DIRIGEANTS NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre) en automatique N°Licence FFH "D" + 6 chiffres Ex: D148355

Délégué	KRUTH Melanie	D116364
Dirigeant		

Signature Capitaine ou Délégué ou Dirigeant
sur place :

Partie réservée à la CFFS:

COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

42 Rue Louis Lumière 75020 PARIS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'European Deaf Sports Organisation

Championnat de France FUTSAL Masculin par Zone du 14 Janvier 2017

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983

Délégation du Ministère
des Sports

Attention: cette liste est définitive durant les compétitions donc aucune modification ne sera possible.

La feuille de match est unique pour la journée et fournie par la Commission Fédérale de Football des Sourds. Elle devra être complétée **avant le Mercredi 11 janvier 2017 à 20 heures (20h00)** que le délégué ou membre de CFFS ou organisateur de la journée contrôle les licences, certificats médicale de chaque joueur et pièce identité en cas d'absence de licence. **Les 12 noms de joueurs** devront être définitivement inscrits sur la feuille de match ainsi que **les 2 dirigeants**.

Attention, Aucun remplacement ne pourra effectuer dans la liste inscrite des 12 joueurs avant le commencement du 1er match de compétition de la 4ème journée sauf Zone1D + Zone2C (3ème journée) et Zone1C (2ème journée).

Tout oubli sera financièrement pénalisé, suivant les barèmes du chapitre IV de l'annexe 3 du Règlement Sportif Général de la Commission Fédérale de Football des Sourds.

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



NOM du Club : C.S.S. REIMS

N° MAILLOT Obligatoire Ne pas saisir, c'est automatique si saisie N°licence FFH
NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre)

Saisir obligatoire N°Licence FFH
"J" + 6 chiffres Ex: J096183

Srcls

1	DEROZIER Jonathan	J076193
2	DEROZIER Jordy	J092397
3	GIRARD Nicolas	J069445
4	MANCEAUX Aurelien	J103193
5	LEFEBVRE Valentin	J103194
6	MANCEAUX Julien	J061226
7	DIABY Omar	J092398
8	WEBER Teddy	J097643
9	DECHAPPE Anthony	J103399
10	DUFFRECHE Davy	J103192
11	PELLETIER Damien	J116187
12	GRABOWSKI Aymeric	J092396

A Saisir

N° CAPITAINE **NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre) en automatique**

1	DEROZIER Jonathan
---	-------------------

2 DIRIGEANTS **NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre) en automatique**

N°Licence FFH "D" + 6 chiffres Ex: D148355

Délégué	BOURGIS Stephane	D069444
Dirigeant	JULVEZ Romain	D062020

Signature Capitaine ou Délégué ou Dirigeant
sur place :

Partie réservée à la CFFS:

COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

42 Rue Louis Lumière 75020 PARIS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'European Deaf Sports Organisation